

DELEGATION TERRITORIALE
DES PYRENEES-ATLANTIQUES

**SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES
EAUX D'ALIMENTATION HUMAINE**

BILAN DE LA QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES EN 2013

Unité de gestion : SI D'AEP DES LUY ET GABAS

Maître d'ouvrage : SIAEP LUY GABAS LEES

Exploitant : SATEG

Le bilan comprend 5 parties :

- Synthèse du contrôle 2013 et recommandations techniques pour l'Unité de Gestion
- Information sur la qualité des eaux distribuées en 2013 (*note résumé à joindre à la facture d'eau*)
- Introduction à la qualité des eaux d'alimentation humaine
- A - Organisation de l'alimentation en eau
- B - Bilan de la qualité des eaux distribuées en 2013 présenté par unité de distribution
 - B-1 - Synthèse de la conformité de l'eau distribuée
 - B-2 - Caractéristiques qualitatives par paramètre de l'eau distribuée
 - B-3 – Historique du suivi des nitrates jusqu'en 2013
- C – Indicateur d'avancement de la protection de la ressource en eau

Synthèse du contrôle 2013 et recommandations techniques pour l'Unité de Gestion.

Qualité de l'eau distribuée :

L'eau distribuée sur le Syndicat de LUY ET GABAS a été de bonne qualité bactériologique et physico-chimique.

Cependant les valeurs de référence n'ont pas été respectées pour les spores ou bactéries sulfito-réductrice, la conductivité, la température de l'eau et la turbidité.

Des traces de pesticides (atrazine et déséthyl-atrazine) ont été détectées sur la station de traitement de BORDES.

L'eau des Forages de BORDES présente une teneur en nitrates élevée (maximum relevé 40,7 mg/l sur le Forage F2). Cependant le mélange avec l'eau du Forage de BAUDREIX permet de distribuer une eau avec un taux de nitrates de l'ordre de 26 mg/l.

Recommandations :

Il est nécessaire de mettre en place une véritable auto-surveillance en dotant le service qui en est chargé, d'une trousse de contrôle des teneurs de chlore et d'un carnet sanitaire. Sur ce carnet seront notés les résultats des mesures de stérilisant effectuées sur le réseau de distribution, ainsi que toutes les procédures et les opérations d'entretien et de surveillance.

Afin d'éviter les risques ponctuels de contamination bactériologique, il convient de rappeler le respect des bonnes pratiques dans le suivi des installations de traitement et de distribution d'eau, en particulier l'obligation réglementaire de vider, nettoyer, rincer et désinfecter les réservoirs au moins une fois par an. Cette dernière obligation s'applique aussi aux réservoirs et aux canalisations avant mise en service et après travaux, avant remise en service.

Le bilan de fonctionnement du système de distribution comprenant le programme de surveillance et les travaux réalisés en 2013, ainsi que le programme prévu pour 2014 doit être transmis à l'ARS (article R1321-25 du code de la santé publique).

Une étude caractérisant la vulnérabilité des installations de distribution d'eau vis-à-vis des actes de malveillance doit être transmise au préfet (article R1321-23 du code de la santé publique).

PAU, LE 15 AVRIL 2013

*Pour le Directeur,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires*


Patrick BONILLA

DELEGATION TERRITORIALE
DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Pôle Santé Publique et Environnementale

Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 87 échantillons prélevés sur l'eau distribuée et de 15 échantillons prélevés sur la ressource.

Conseils



ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



TEMPERATURE Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



ADOUCCISSEUR Les appareils de type adoucisseur ou purificateur sont inutiles sur le réseau d'eau froide. Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.



PLOMB Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Par précaution, il est demandé de maintenir un taux de chlore résiduel. Il n'y a aucune incidence sur la santé. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez-le à votre distributeur (voir adresse sur facture).

L'eau qui alimente le syndicat des Luy et Gabas provient de plusieurs origines :
- des sources karstiques AYGUE BLANQUE (commune de Louvie Juzon) et AYGUE NEGRE (commune d'Asson). Ces eaux sont rendues potables par un traitement simple de désinfection,
- de la rivière OUZOM à Arthez d'Asson. L'eau est rendue potable par un traitement complet de décantation, filtration et désinfection,
- de 4 forages réalisés à Bordes dans un aquifère sableux et d'un forage réalisé à Baudreix en nappe alluviale. L'eau est rendue potable par un traitement simple de désinfection,
L'ensemble des installations de production d'eau est exploité par la Société d'Aménagement Urbain et Rural (SAUR). Le réseau de distribution est exploité par la Société Anonyme de Travaux Et Gestion (SATEG).

BACTERIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

NITRATES

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre.

DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.

FLUORURES

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligrammes par litre.

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 microgramme par litre.

AUTRES PARAMETRES

<p>EAU DE BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE</p> <p><i>100 % des résultats sont conformes.</i></p>
<p>La teneur en nitrates des eaux provenant des stations de traitement de Calibet et Arthez d'Asson est faible (1 mg/l), celle de l'eau provenant de la station de traitement de Bordes est de 27 mg/l environ. A ces taux les nitrates ne présentent pas de caractère de toxicité.</p>
<p>La dureté moyenne de l'eau est d'environ 14 degrés français. Cette eau est peu calcaire.</p>
<p>La teneur en fluor est très faible (0,11 mg/l). Les apports de fluor par l'eau sont donc négligeables. Pour la prévention de la carie dentaire, il peut être recommandé un apport complémentaire par du sel fluoré ou des comprimés fluorés.</p>
<p>La présence de pesticides a été détectée. Cependant, le niveau atteint ne présente pas de danger pour la santé.</p>
<p>L'ensemble des autres paramètres mesurés est conforme.</p>

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée pendant l'année 2013 a été de bonne qualité

Ce document a été établi en application de l'arrêté du 10 juillet 1996

Vous trouverez à votre disposition, en mairie, un recueil d'informations techniques concernant les paramètres mentionnés dans ce bilan.

ARS - Délégation Territoriale des Pyrénées-Atlantiques Cité Administrative - Boulevard Tourasse - CS 11604 64016 PAU Cedex - Téléphone : 0559145169 - Télécopie : 0559145111
Site de Bayonne - 2, Allées Marines - CS 38538 - 64185 BAYONNE Cédex - Téléphone : 0559526253 - Télécopie : 0559526249
E.mail : ARS-DT64-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr

INTRODUCTION A LA QUALITE DES EAUX D'ALIMENTATION HUMAINE

↳ LA QUALITE BACTERIOLOGIQUE ↵

Pour la santé publique, la qualité bactériologique de l'eau destinée à la consommation humaine est une préoccupation majeure.

Elle est évaluée par la recherche de germes naturellement abondants dans l'intestin des hommes et des animaux. La présence de ces germes dits "témoins de contamination fécale" dans l'eau laisse suspecter la possibilité de présence de micro-organismes dangereux pour l'homme (pathogènes).

L'appréciation de la qualité bactériologique de l'eau distribuée par une unité de distribution est réalisée à partir de la proportion, exprimée en pourcentage, du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses effectuées dans l'année.

La présence de germes peut traduire la vulnérabilité de la ressource

ou l'insuffisance de la chaîne captage - traitement - stockage - distribution.

En prévention, il est obligatoire, de par la loi, de préserver les points de captage par des périmètres de protection. Cependant, il est nécessaire d'envisager la désinfection pour les points d'eau vulnérables. L'entretien et l'exploitation des réservoirs et des réseaux doivent aussi prendre en compte la prévention des contaminations bactériologiques. Les précautions à prendre concernent notamment, la désinfection des ouvrages, après l'entretien annuel obligatoire des réservoirs, et avant remise en service lors de travaux.

↳ LA QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE ↵

Les eaux contiennent un grand nombre de substances naturelles ou artificielles dont la concentration peut être bénéfique à la santé ou au contraire lui porter atteinte.

Les éléments non toxiques comprennent principalement ceux en relation avec la composition naturelle des eaux. Ce sont des éléments tels que le **calcium, le magnésium, le sodium, le potassium, les chlorures et les sulfates** qui participent majoritairement à la minéralisation totale de l'eau. **La dureté**, exprimée en degrés français, représente la teneur en calcium, et en magnésium. A partir de 20°F environ, et en fonction de la température, l'eau est susceptible d'être entartrante (dépôt de calcaire).

D'autres éléments, également non toxiques en deçà de certaines concentrations, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur de l'eau ou la formation de dépôt. C'est le cas **du fer, du cuivre, du manganèse, du zinc, du phosphore**.

Les paramètres azotés (**nitrites, nitrates, et ammoniac**) sont souvent témoins d'une contamination de la ressource. Leur forte concentration peut présenter des risques pathogènes particuliers, notamment, pour les jeunes enfants et les femmes enceintes.

Le fluor est un cas particulier puisqu'une concentration voisine de 1 mg/l est favorable à la prévention des caries dentaires alors que des

teneurs supérieures peuvent entraîner des pathologies (au-delà de 2 à 3 mg/l).

Les paramètres organoleptiques sont destinés à évaluer l'aspect de l'eau (turbidité), l'odeur et la saveur ainsi que la couleur.

Les éléments toxiques sont représentés par **les pesticides, les métaux lourds**, certains composés organochlorés d'origine industrielle, **les cyanures**, et **les hydrocarbures polycycliques aromatiques**. Des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées, de la durée de la consommation sans négliger les autres apports alimentaires ou environnementaux.

Par ailleurs, des mesures sont effectuées sur le terrain afin de connaître **la teneur en désinfectant résiduel** dans l'eau du réseau (si un traitement au chlore est réalisé), **la température de l'eau, le pH** (acidité ou basicité de l'eau), **la conductivité** (évaluation de la minéralisation). Un pH acide (inférieur à 6,5) et/ou une faible minéralisation (conductivité inférieure à 150 µS/cm) sont les signes d'une eau pouvant être agressive, c'est à dire capable de dissoudre les métaux avec lesquels elle est en contact prolongé. Cet aspect peut présenter un risque indirect pour la Santé en présence, par exemple, de canalisations en plomb.

↳ L'ORGANISATION DU CONTROLE DES EAUX ↵

L'eau potable est un des produits alimentaires les mieux contrôlés.

Outre l'auto-surveillance à exercer par l'exploitant, les installations de production et de distribution de l'eau potable sont soumises à un contrôle mis en œuvre par l'Agence Régionale de Santé. Ce contrôle s'applique sur l'ensemble des réseaux, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs.

La fréquence et le type des visites et des analyses sont fixés par le Code de la Santé Publique et sont fonction de l'origine et de la nature des eaux, des traitements et de l'importance de la population desservie. Les échantillons d'eau prélevés en des points représentatifs sont analysés par les Laboratoires des Pyrénées et des Landes de Lagor.

En cas de dépassement de normes, l'exploitant est immédiatement informé et doit prendre les mesures de correction nécessaires. Les services sanitaires sont informés des mesures prises pouvant aller dans les cas les plus graves, jusqu'à recommander la non utilisation de l'eau pour les besoins alimentaires.

Les données recueillies au cours du contrôle sanitaire permettent le suivi de la qualité et l'information de l'ensemble des responsables.

Un bilan de qualité est établi annuellement et adressé au maître d'ouvrage, à l'exploitant et aux maires des communes concernées. Le bilan qui suit est établi à partir des données recueillies durant l'année 2013.

↳ L'INFORMATION DES USAGERS ↵

Ce bilan doit être affiché à la mairie des communes desservies et publié au recueil des actes administratifs dans les communes de plus de 3500 habitants.

De plus l'ensemble des résultats d'analyse doit pouvoir être consulté par tout usager qui en fait la demande.

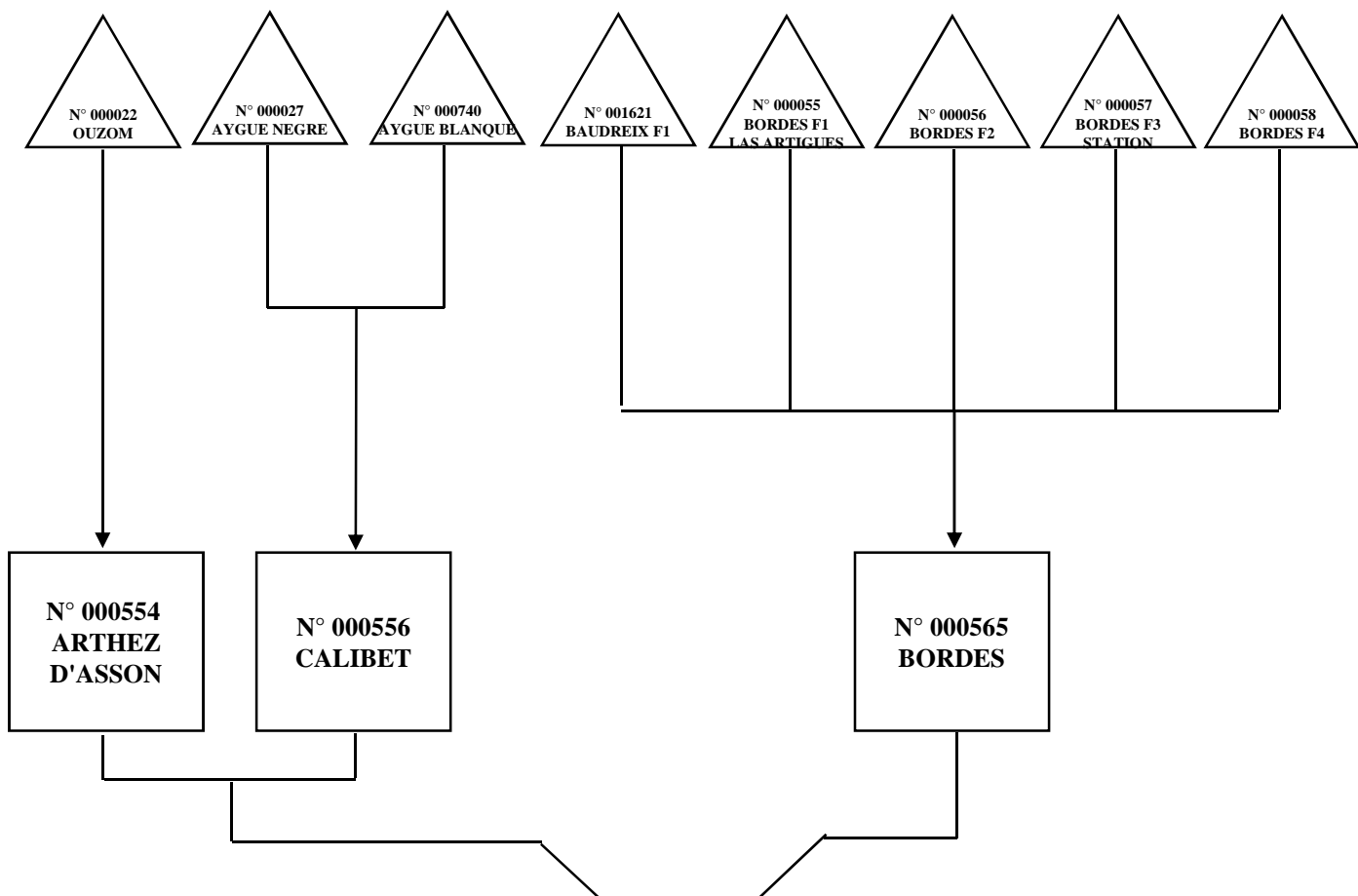
Les éléments essentiels du bilan de qualité fait l'objet d'une synthèse établie par l'Agence Régionale de Santé. et qui est à joindre à la facture d'eau.

De plus, en cas de risque particulier pour la Santé lié à la qualité de l'eau, une information des usagers doit être faite sans délai, par l'exploitant. L'exploitant doit également l'assurer pour les eaux agressives, pour les eaux régulièrement contaminées sur le plan bactériologique ou pour les eaux présentant des pollutions particulières.

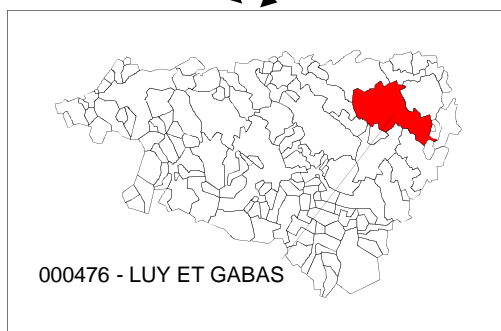
A- Organisation de l'alimentation en eau

UNITE DE DISTRIBUTION: N° 000476 - LUY ET GABAS

Unité de gestion: 0051 - SYNDICAT MIXTE DU NORD EST DE PAU



Unité de gestion: 0037 - SI D'AEP DES LUY ET GABAS



Liste des communes desservies : ABERE ANOS ARGELOS ARRIEN ASTIS AUBIN AURIAC BALEIX BARINQUE BERNADETS BOURNOS BUROS CARRERE CAUBIOS LOOS DOUMY ESCOUBES ESLOURENTIES DABAN GABASTON HIGUERES SOUYE LASCLAVERIES LESPOURCY LOMBIA MAUCOR MIOSENS-LANUSSE MOMAS MONTARDON NAVAILLES-ANGOS RIUPEYROUS SAINT-ARMOU SAINT-CASTIN SAINT-JAMMES SAINT-LAURENT-BRETAGNE SAUBOLE SAUVAGNON SEDZE-MAUBECQ SEDZERE SERRES-CASTET SEVIGNACQ-THEZE THEZE UROST UZEIN VIVEN

Légende: N°: Numéro d'installation - ▲ Captage - ▲ Mélange de captages - □ Station de traitement production - ■ Unité de distribution

B - Bilan de la qualité des eaux distribuées par

		UGE :	0037
l'unité de distribution:		LUY ET GABAS	000476

Maître d'ouvrage : **SIAEP LUY GABAS LEES**
 Exploitant : **SATEG**
 Type d'eau : Eau distribuée après traitement
 Population desservie : 25756 usagers

B - 1 : Synthèse de la conformité de l'eau distribuée

La synthèse est effectuée par unité de distribution. Elle porte sur les analyses d'eau prélevée sur cette unité et les installations qui l'alimentent : la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement, les captages ou les mélanges de captages, quand l'eau est distribuée sans traitement.

La qualité de l'eau est examinée à partir de la proportion du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses.

En fonction de cette proportion une appréciation globale est ensuite portée successivement pour les paramètres bactériologiques et pour les paramètres physico-chimiques.

B - 1 - 1 : Qualité bactériologique

Nombre de prélèvements :	87
Nombre de prélèvements non conformes :	0
Proportion de prélèvements conformes :	100 %

B - 1 - 2 : Qualité physico-chimique

Nombre de prélèvements :	89
Nombre de prélèvements non conformes :	0
Proportion de prélèvements conformes :	100 %

B - 1 - 3 : Appréciation globale de la qualité

L'eau distribuée en 2013 peut être qualifiée ainsi :

- pour les paramètres bactériologiques : Bonne qualité bactériologique
- pour les paramètres physico-chimiques : Bonne qualité physico-chimique

DELEGATION TERRITORIALE
DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

B – 2 - Caractéristiques qualitatives par paramètre de l'eau distribuée par :

Unité de distribution **000476 LUY ET GABAS**

UGE : 0037

Les tableaux suivants présentent par paramètre le rappel des normes, le nombre d'analyses réalisées en 2013 et les valeurs minimale, maximale et moyenne observées. Dans la colonne observations, il est fait mention, s'il y a lieu, du nombre de dépassement de norme constaté dans l'année.

La synthèse est effectuée à partir des analyses réalisées sur l'unité de distribution et sur les installations qui l'alimentent : sur la station de traitement-production de l'eau quand l'eau subit un traitement avant distribution ainsi que sur les captages pour les paramètres non modifiés par un traitement.

000 PARAMETRES TERRAIN

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlore libre	mg/LCl2			86	0	0,18	0,54	
Chlore total	mg/LCl2			86	0	0,19	0,54	
Conductivité à 25°C	µS/cm			88	168	294,08	479	
pH	unité pH			89	7,34	8,06	8,68	
Température de l'eau	°C			89	6	13,38	26,6	

010 PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL			87	0	-	80	
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL			87	0	-	17	
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL			63	0	-	3	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL			87	0	-	0	
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL		0	87	0	-	0	
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL		0	87	0	-	0	

030 CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Coloration	mg/L Pt			88	0	0,00	0	
Odeur (qualitatif)	qualit.			88	0	0,00	0	
Saveur (qualitatif)	qualit.			86	0	0,00	0	
Turbidité néphélogométrique NFU	NFU			87	0	0,52	4,79	

040 EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbonates	mg/LCO3			14	0	0,00	0	
Hydrogénocarbonates	mg/L			14	94,2	141,01	194	
pH	unité pH			14	7,7	7,97	8,32	

Titre alcalimétrique	°F	14	0	0,00	0
Titre alcalimétrique complet	°F	36	7,72	11,84	15,9
Titre hydrotimétrique	°F	36	8,64	13,79	21

050 MINERALISATION

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Calcium	mg/L			14	33,1	47,82	70	
Chlorures	mg/L			36	1,08	5,09	23	
Conductivité à 25°C	µS/cm			2	190	195,50	201	
Magnésium	mg/L			14	0,899	3,50	8,97	
Potassium	mg/L			14	0	0,41	1,22	
Silicates (en mg/L de SiO ₂)	mg/L			2	0,966	1,26	1,55	
Sodium	mg/L			14	0,515	1,70	4,64	
Sulfates	mg/L			36	0,852	8,62	30,1	

055 FER ET MANGANESE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Fer dissous	µg/l			2	0	0,00	0	
Fer total	µg/l			63	0	7,95	88,4	
Manganèse total	µg/l			14	0	1,20	9,45	

070 PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Ammonium (en NH ₄)	mg/L			88	0	0,00	0	
Nitrates (en NO ₃)	mg/L	50		87	0,597	9,91	33,8	
Nitrites (en NO ₂)	mg/L	0.5		39	0	0,00	0	
Orthophosphates (en PO ₄)	mg/L			2	0	0,00	0	

080 OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbone organique total	mg/L C			36	0	0,55	1,25	

090 OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aluminium total µg/l	µg/l			15	0	22,12	109	
Antimoine	µg/l	5		5	0	0,00	0	
Arsenic	µg/l	10		14	0	0,00	0	
Baryum	mg/L	0.7		12	0	0,01	0,0169	
Bore mg/L	mg/L	1		14	0	0,00	0	
Cadmium	µg/l	5		5	0	0,00	0	
Chrome total	µg/l	50		3	0	1,23	3,69	
Cuivre	mg/L	2		3	0	0,00	0,00732	
Cyanures totaux	µg/l CN	50		12	0	0,00	0	
Fluorures mg/L	mg/L	1.5		14	0,0134	0,05	0,109	
Mercuré	µg/l	1		12	0	0,00	0	
Nickel	µg/l	20		5	0	0,00	0	
Plomb	µg/l	10		3	0	0,00	0	
Sélénium	µg/l	10		14	0	0,00	0	

220 PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Activité alpha globale en Bq/L	Bq/L			12	0	0,02	0,06	
Activité bêta attribuable au K40	Bq/L			12	0	0,01	0,034	
Activité bêta glob. résiduelle Bq/L	Bq/l			12	0	0,01	0,059	
Activité bêta globale en Bq/L	Bq/l			12	0	0,03	0,089	
Activité Tritium (3H)	Bq/l			12	0	0,00	0	

330 SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bromates	µg/l		10	12	0	0,00	0	
Bromoforme	µg/l		100	15	0	0,80	3	
Chlorodibromométhane	µg/l		100	15	0	0,71	2,8	
Chloroforme	µg/l		100	15	0	6,67	14,5	
Dichloromonobromométhane	µg/l		100	15	0	1,55	2,92	
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l		100	15	3,96	9,73	17,09	

340 COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Benzène	µg/l		1	12	0	0,00	0	

350 COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlorure de vinyl monomère	µg/l		0.5	15	0	0,00	0	
Dichloroéthane-1,2	µg/l		3	12	0	0,00	0	
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l		10	14	0	0,00	0	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	µg/l		10	14	0	0,00	0	
Trichloroéthylène	µg/l		10	14	0	0,00	0	

360 HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Acénaphthène	µg/l			3	0	0,00	0	
Anthracène	µg/l			3	0	0,00	0	
Benzanthracène	µg/l			3	0	0,00	0	
Benzo(a)pyrène *	µg/l		0.01	3	0	0,00	0	
Benzo(b)fluoranthène	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Benzo(g,h,i)pérylène	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Benzo(k)fluoranthène	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Chrysène	µg/l			3	0	0,00	0	
Dibenzo(a,h)anthracène	µg/l			3	0	0,00	0	
Fluoranthène *	µg/l			3	0	0,00	0	
Fluorène	µg/l			3	0	0,00	0	
Hydrocarb.polycycl.arom.(4subst.)	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Hydrocarb.polycycl.arom.(6subst. *)	µg/l			3	0	0,00	0	
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Naphtalène	µg/l			3	0	0,00	0	
Phénantrène	µg/l			3	0	0,00	0	
Pyrène	µg/l			3	0	0,00	0	

400 PESTICIDES TRICETONES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Mésotrione	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Sulcotrione	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	

510 PESTICIDES ARYLOXYACIDES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
2,4-D	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
2,4-MCPA	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Mécoprop	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Triclopyr	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	

520 PESTICIDES CARBAMATES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Benfuracarbe	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Carbaryl	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Carbendazime	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Carbofuran	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Fenoxycarbe	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Méthomyl	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Pyrimicarbe	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	

530 PESTICIDES ORGANOCHLORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aldrine	µg/l		0.03	14	0	0,00	0	
Dieldrine	µg/l		0.03	14	0	0,00	0	
Endosulfan alpha	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Endosulfan bêta	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Endosulfan sulfate	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Endrine	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
HCH gamma (lindane)	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Heptachlore	µg/l		0.03	14	0	0,00	0	
Heptachlore époxide	µg/l		0.03	14	0	0,00	0	
Isodrine	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Organochlorés totaux	µg/l		0.5	14	0	0,00	0	
Oxadiazon	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	

540 PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Cadusafos	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Chlorfenvinphos	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Chlorméphos	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Chlorpyriphos éthyl	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Chlorpyriphos méthyl	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Diazinon	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Diméthoate	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Isofenfos	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Malathion	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Ométhoate	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	

Organophosphorés totaux	µg/l	0.5	14	0	0,00	0
Parathion éthyl	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
Parathion méthyl	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
Propargite	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
Terbuphos	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
Vamidothion	µg/l	0.1	14	0	0,00	0

550 PESTICIDES TRIAZINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Atrazine	µg/l	0.1	14	0	0,00	0,0167		
Métamitron	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Simazine	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Terbuthylazin	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Terbutryne	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		

552 METABOLITES DES TRIAZINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Atrazine déséthyl	µg/l	0.1	14	0	0,01	0,0367		
Atrazine-déisopropyl	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Terbuthylazin déséthyl	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		

560 PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Acétochlore	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Alachlore	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Cymoxanil	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Diméthénamide	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Métolachlore	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Napropamide	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Oryzalin	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Propachlore	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Tébutam	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Tolyfluanide	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		

580 PESTICIDES UREES SUBSTITUEES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlortoluron	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Diuron	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Isoproturon	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Linuron	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Monolinuron	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		

585 PESTICIDES SULFONYLUREES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Metsulfuron méthyl	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		
Nicosulfuron	µg/l	0.1	14	0	0,00	0		

590 PESTICIDES PYRETHRINOIDES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Cyperméthrine	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Deltaméthrine	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Lambda Cyhalothrine	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	

600 PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bromoxynil	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Dicamba	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Dinoterbe	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Imazaméthabenz	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
loxynil	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	

650 PESTICIDES TRIAZOLES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aminotriazole	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Epoxyconazole	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Fludioxonil	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Flusilazol	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Myclobutanil	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Tébuconazole	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Triadiméfon	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	

700 PESTICIDES STROBILURINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Azoxystrobine	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	

800 PESTICIDES DIVERS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aclonifen	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
AMPA	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Benoxacor	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Bentazone	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Bromacil	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Captane	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Chloroméquat chlorure	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Chlorothalonil	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Clopyralid	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Cyprodinil	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Dichlobénil	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Diméthomorphe	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Fenpropidin	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Fenpropimorphe	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Fipronil	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Folpel	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Glufosinate	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Glyphosate	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	
Imidaclopride	µg/l		0.1	14	0	0,00	0	

<i>Iprodione</i>	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
<i>Isoxaflutole</i>	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
<i>Métalaxyle</i>	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
<i>Norflurazon</i>	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
<i>Oxadixyl</i>	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
<i>Oxyfluorfen</i>	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
<i>Pendiméthaline</i>	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
<i>Prochloraz</i>	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
<i>Procymidone</i>	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
<i>Pyridate</i>	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
<i>Pyrifénox</i>	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
<i>Pyriméthanil</i>	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
<i>Tébufénozide</i>	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
<i>Tétraconazole</i>	µg/l	0.1	14	0	0,00	0
<i>Total des pesticides analysés</i>	µg/l	0.5	14	0	0,01	0,053
<i>Trifluraline</i>	µg/l	0.1	14	0	0,00	0

950 DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
<i>Hydrocarbures dissous ou émulsionés</i>	mg/L			2	0	0,00	0	

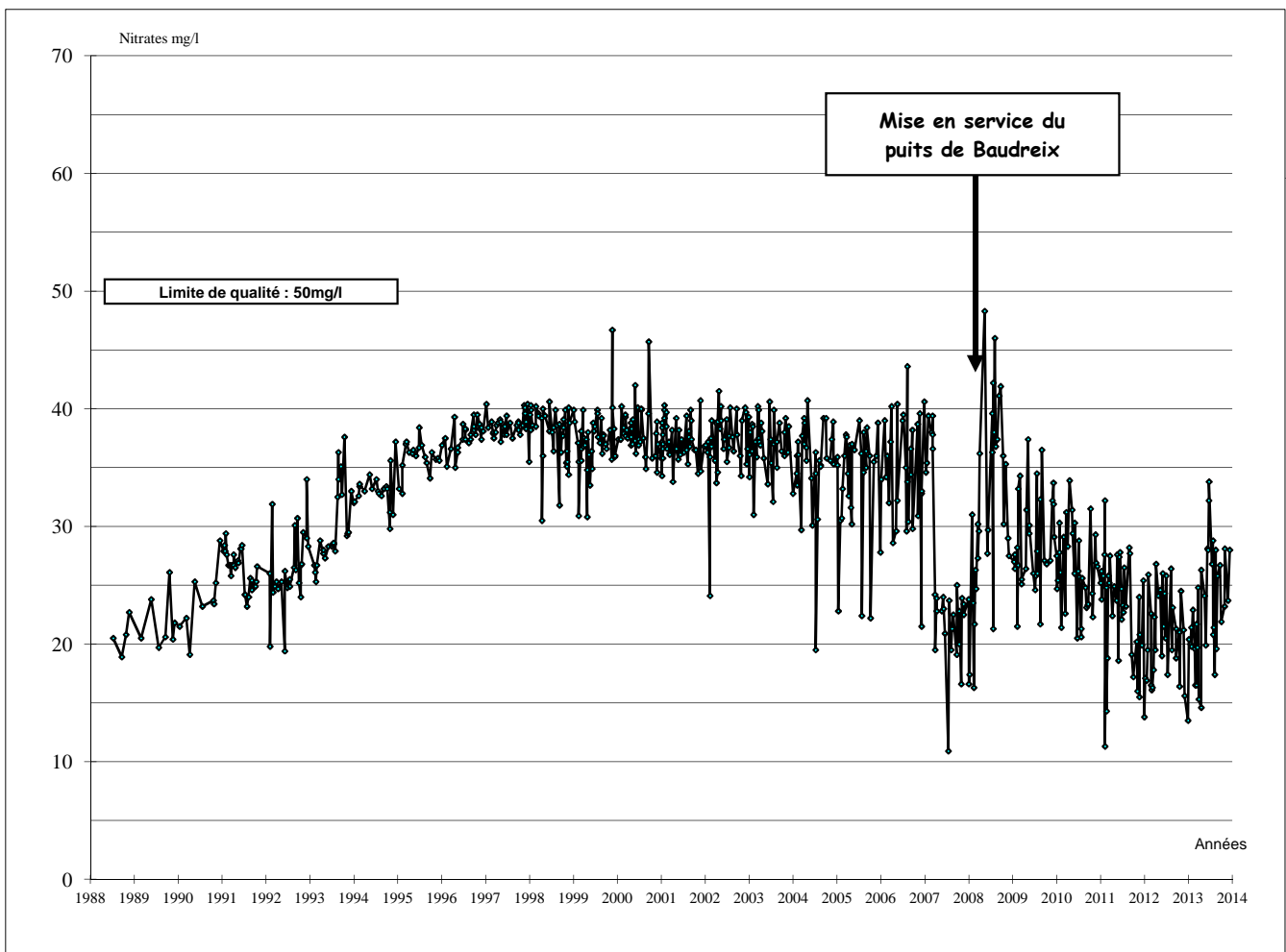
B-3 Historique du suivi des nitrates jusqu'en 2013

Les ressources utilisées, situées en zone rurale, sont sensibles aux contaminations d'origine agricole. C'est pourquoi, un suivi approfondi du paramètre nitrate est effectué depuis plusieurs années.

Le graphe suivant retrace l'historique de ce suivi jusqu'en 2013 et montre l'évolution au cours des années.

Evolution de la teneur en nitrates sur le secteur* de l'unité de distribution "Luy et Gabas" alimenté

UGE : 0037
UDI : 000476



* Liste des communes susceptibles d'être alimentées par l'eau des forages de Bordes:

Anos, Argelos, Astis, Aubin, Auriac, Barinque, Bernadets, Bournos, Buros, Caubios, Doumy, Lasclaveries, Maucor, Momas, Montardon, Navailles-Angos, Sauvagnon, Serres-Castet, St Armou, St Castin, St Jammes, Theze, Viven, Uzein.